

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 13 mars 2018</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Présents : 33 Absents : 2 Pouvoirs : 2 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 43/2018</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le treize Mars à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes, Chêne-en-Semine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 07 Mars 2018</p> <p>Présents : Mesdames Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Corinne GUISEPPIN donne son pouvoir à Michel BOTTERI.</p> <p>Absents : Messieurs Jean-Marc LAGRIFFOUL, Pascal COULLOUX.</p> <p>Michel BOTTERI est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : SOCIAL – Multi accueil « Les P'tits Lutins » - Marché à bons de commande pour la fourniture de repas en liaison froide

Le Président rappelle que le multi accueil « Les P'tits Lutins » sur Chêne-en-Semine a ouvert ses portes en avril 2014.

Depuis cette date d'ouverture, des consultations ont été lancées tous les deux ans afin de trouver un prestataire, pour la fourniture de repas en liaison froide. La dernière en date a été passée en avril 2016.

Le marché arrivant donc à échéance au 15 mai 2018, le Président propose de lancer une consultation afin de trouver un prestataire pour la fourniture de repas en liaison froide jusqu'au 16 mai 2020.

Il indique que le montant de la prestation peut être estimé à moins de 21 000 € HT par an soit 42 000 € HT pour 2 ans.


Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DECIDE de recourir à une procédure adaptée, afin de trouver un prestataire pour la fourniture de repas en liaison froide au multi accueil « Les P'tits Lutins » (marché à bons de commande).

DIT que la durée de ce marché sera de deux ans à compter du 16 mai 2018.

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la passation du marché à bons de commande, conformément à la délégation qu'il a reçu du Conseil Communautaire du 13 février 2017 (délibération n° CC 08/2017).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

Envoyé en préfecture le 16/03/2018
Reçu en préfecture le 16/03/2018
Affiché le 
ID : 074-200070852-20180313-CC_43_2018-DE

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.